

vous avez attendu au vingt-neuf septembre pour faire le premier pas ?

R. Je ne suis pas obligé de rendre compte de ce détail, c'est une affaire de conscience.

Q. N'est il pas vrai que votre désir était de laisser apaiser un scandale qui avait fait beaucoup de bruit, avant de sévir contre un journal qui l'avait divulgué ?

R. Je n'ai pas à rendre compte de cela.

Objecté à cette preuve comme illégale.

Objection maintenue.

Q. Aviez-vous eu dès le commencement de cette campagne l'intention d'interdire le journal ?

Même objection que ci-dessus.

Objection maintenue.

Q. Les rapports qui vous sont venus, Monseigneur, après la promulgation de votre lettre circulaire, vous permettent-ils de dire que le résultat attendu avait été obtenu ? Les rapports que vous avez eus des différents curés vous ont-ils dit que la *Canada-Revue* avait été retirée d'un grand nombre de familles ?

R. J'ai appris que la circulation avait diminué, par les rapports qui me sont venus de tous côtés, je ne saurais dire de qui ni quand ; des laïques aussi m'en ont parlé.

Q. Vous êtes vous informé auprès de vos prêtres s'il y avait eu diminution ?

R. C'est très naturel, soit que je m'en sois informé ou que les prêtres eux-même me l'aient dit.

Q. Vous avez su néanmoins que la circulation avait été considérablement entravée ?

R. Considérablement, je l'ai su par votre protêt ; jusqu'alors je n'étais pas très sûr, c'est votre protêt qui m'en a informé.

Q. Enfin, on vous a fait rapport des différentes paroisses de votre diocèse ?

R. Je n'ai pas eu de rapports officiels ; des prêtres et des laïques m'en ont parlé, je ne saurais dire qui. Il en a été de cela comme pour d'autres nouvelles ; mais c'est surtout le protêt qui m'a assuré de la chose.

Q. Votre influence est très grande ici, Monseigneur, vous êtes universellement respecté par toutes vos ouailles ?

R. Il paraît que non.

Q. Vos observations sont généralement reçues avec tout le respect, toute l'obéissance voulue ?

R. Quant au respect, un évêque doit s'y attendre de la part des fidèles.

Q. N'est-il pas vrai qu'il n'y a qu'à les personnes concernées dans la *Canada-Revue* qui soit en dissidence avec vous à l'heure présente ?

R. Je n'en sais rien, c'est une question trop générale.

Q. Il est incontestable, Monseigneur, que vous avez sur tout le diocèse de Montréal une suprématie parfaitement reconnue ?